

Performance et risque (suite)

Analyse du risque

	1 an	3 ans	5 ans	Création
Volatilité du portefeuille* (%)	12.26	12.98	14.67	15.19
Volatilité de l'indice de référence (%)	14.34	14.63	16.31	15.64
Risque relatif/Tracking Error (%)	3.08	3.06	3.34	2.98
Ratio de Sharpe	2.16	0.65	0.70	0.35
Ratio d'information	-0.88	-0.34	-0.36	-0.08

Toutes les définitions des indicateurs de risque sont disponibles dans la section « Glossaire » ci-dessous

Performance glissante (%)

	1 mois	3 mois	6 mois	YTD	3 ans	5 ans	31/01/24 31/01/25	31/01/23 31/01/24	31/01/22 31/01/23	31/01/21 31/01/22	31/01/20 31/01/21	Création
Portefeuille*	2.64	8.85	10.40	2.64	24.45	57.38	25.98	6.45	-7.20	25.33	0.90	138.54
Indice de référence	3.27	10.84	11.68	3.27	28.84	67.84	28.94	9.46	-8.72	22.09	6.70	158.10
Ecarts	-0.63	-2.00	-1.28	-0.63	-4.39	-10.46	-2.96	-3.01	1.52	3.24	-5.80	-19.55

Performance calendaire annuelle (%)

	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015
Portefeuille*	26.95	7.21	-14.07	29.18	1.35	25.27	-2.44	20.35	10.58	-2.61
Indice de référence	28.83	12.82	-17.26	26.58	5.63	25.27	-7.32	18.90	9.95	-1.73
Ecarts	-1.89	-5.62	3.18	2.60	-4.28	0.00	4.89	1.46	0.62	-0.88

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs. Les calculs de performances sont nets de frais et réalisés coupons réinvestis. L'indice de référence, le cas échéant, pourrait être calculé sur la base des coupons nets ou bruts. Veuillez consulter le prospectus pour obtenir plus d'informations.

* Date de la 1ère Valeur Liquidative : 14/12/2007

Source(s) : AXA Investment Managers - GICS - MSCI au 31/01/2025

Pour obtenir de plus amples informations sur AXA IM, rendez-vous sur axa-im.com

Analyse du portefeuille

10 principaux titres

Action	Pondération (%)		Secteur	Géographie	
	Portefeuille	Indice de référence			Relative
Apple Inc	4.91	5.08	-0.18	Technologie	Etats-Unis
Microsoft Corp	4.26	4.15	0.11	Technologie	Etats-Unis
NVIDIA Corp	4.04	4.17	-0.13	Technologie	Etats-Unis
Alphabet Inc	3.08	3.16	-0.08	Communication Services	Etats-Unis
Amazon.com Inc	2.64	3.18	-0.54	Biens de conso. Cycliques	Etats-Unis
Meta Platforms Inc	1.61	2.13	-0.53	Communication Services	Etats-Unis
Visa Inc	1.44	0.81	0.64	Finance	Etats-Unis
Costco Wholesale Corp	1.33	0.61	0.72	Biens de conso. de base	Etats-Unis
Tesla Inc	1.30	1.65	-0.35	Biens de conso. Cycliques	Etats-Unis
Procter & Gamble Co	1.28	0.55	0.73	Biens de conso. de base	Etats-Unis
Total (%)	25.89	25.50			

Les informations sur ces sociétés sont données à titre illustratif uniquement, sont valables à la date du reporting et ne constituent pas une recommandation à l'achat ou à la vente. Il est possible que ces entreprises ne soient plus présentes en portefeuille à une date ultérieure.

5 principales surpondérations (%)

	Port.	Indice de réf.	Relative
Coca-Cola Co	1.28	0.37	0.91
Automatic Data Processing Inc	1.06	0.18	0.88
Procter & Gamble Co	1.28	0.55	0.73
Costco Wholesale Corp	1.33	0.61	0.72
PepsiCo Inc	0.95	0.29	0.66

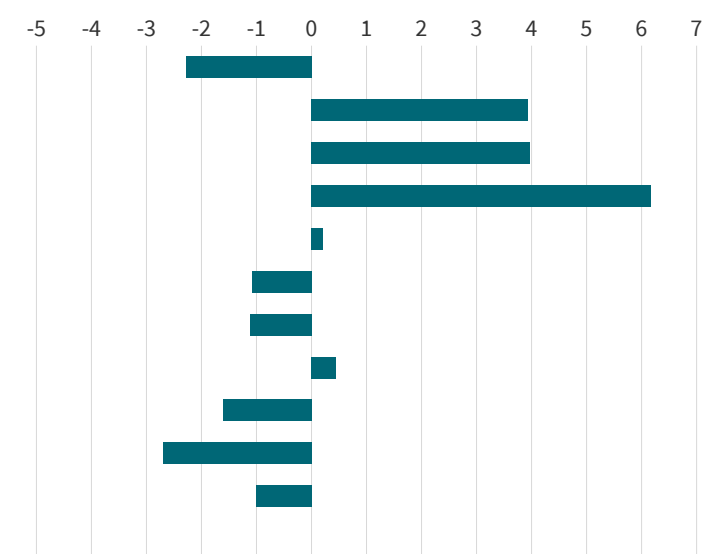
5 principales sous-pondérations (%)

	Port.	Indice de réf.	Relative
Broadcom Inc	0.68	1.39	-0.71
Exxon Mobil Corp	0.00	0.67	-0.67
Netflix Inc	0.00	0.59	-0.59
Amazon.com Inc	2.64	3.18	-0.54
Meta Platforms Inc	1.61	2.13	-0.53

Exposition sectorielle (%)

	Portefeuille	Indice de référence
Technologie	23.01	25.29
Finance	20.29	16.36
Industrie	14.82	10.85
Biens de conso. de base	11.91	5.74
Santé	10.27	10.07
Biens de conso. Cycliques	10.26	11.35
Communication Services	7.76	8.88
Services aux collectivités	2.94	2.50
Matériaux	1.52	3.13
Energie	1.09	3.79
Immobilier	1.03	2.04
Cash	-4.91	0.00

Exposition sectorielle active (%)

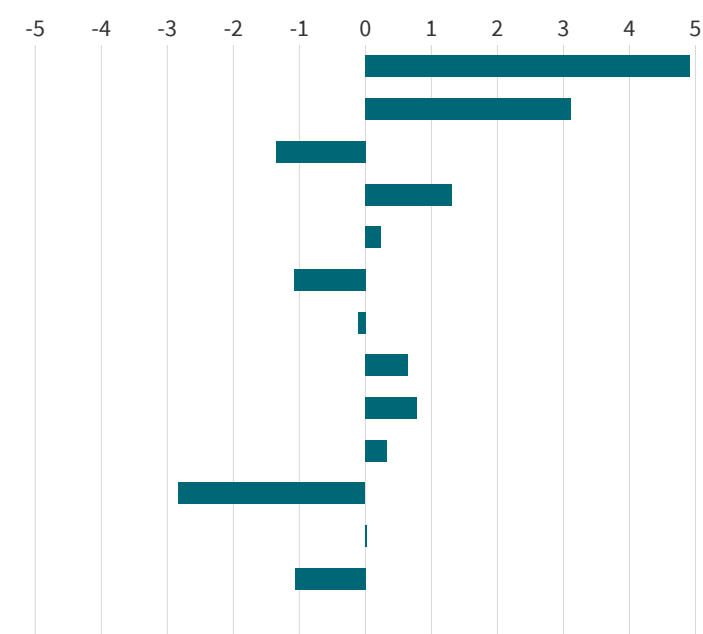


Analyse du portefeuille (suite)

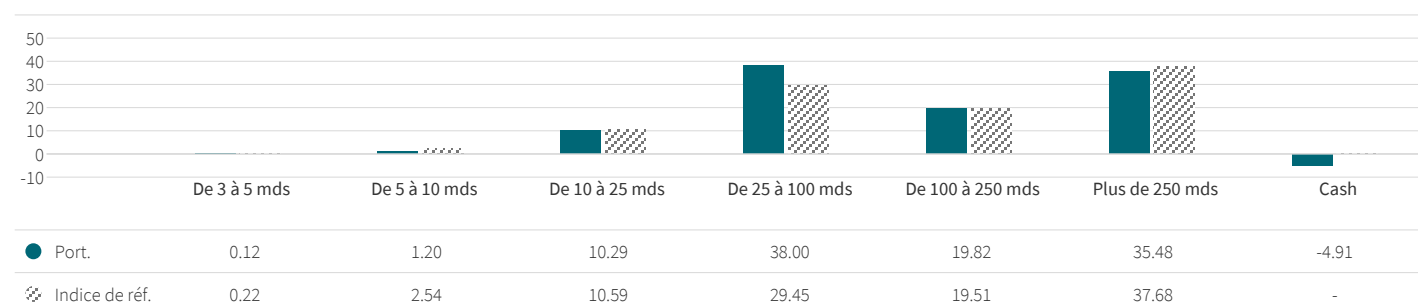
Exposition géographique (%)

	Portefeuille	Indice de référence
Etats-Unis	79.63	74.71
Canada	6.20	3.09
Japon	4.02	5.38
Allemagne	3.60	2.29
Australie	2.05	1.81
France	1.61	2.69
Pays-Bas	1.17	1.29
Irlande	0.96	0.31
Norvège	0.92	0.14
Singapour	0.72	0.39
Royaume-Uni	0.71	3.53
Italie	0.68	0.65
Autres	2.63	3.70
Cash	-4.91	0.00

Exposition régionale active (%)



Ventilation par capitalisation boursière (CHF - %)



Informations supplémentaires

Administration: C2 CHF

Forme juridique	Mutual Fund
Conforme Directive UCITS	Non
Conforme Directive AIF	Non
Nationalité	Suisse
Date de la 1ère Valeur Liquidative	14/12/2007
Devise du fonds	CHF
Devise du portefeuille	CHF
Valorisation	Quotidienne
Type de part	Distribution
Code ISIN	CH0035534400
Droits d'entrée maximum	5%
Droits de sortie maximum	5%
Frais de gestion financière	0.19%
Frais de gestion maximum	1.4%
Société de gestion	AXA Investment Managers Schweiz AG
(Sous) Délégation fin.	AXA Investment Managers UK Limited
Délégation comptable	State Street Bank International GmbH, Muenchen, Zweigniederlassung Zuerich
Dépositaire	State Street Bank International GmbH, Muenchen, Zweigniederlassung Zuerich

Comme indiqué dans le dernier rapport annuel, le calcul des frais courants n'inclut pas la commission de performance, mais comprend les frais de gestion et la commission de service appliquée. La commission de service appliquée effective est provisionnée à chaque calcul de la VL et incluse dans les frais courants de chaque Classe d'Actions.

L'investissement sera réduit par le paiement des frais mentionnés ci-dessus.

Objectifs du fonds

Pour obtenir une croissance à long terme à partir d'une alliance de croissance du revenu et du capital. AXA Rosenberg estime que la valeur économique de toute société est largement stimulée par sa capacité à générer de futurs bénéfices, et que sa valeur d'investissement actuelle combine le prix de ce potentiel de bénéfices et de la croissance des bénéfices de la société à court terme. Avec le temps, les investisseurs devraient récompenser les titres qui présentent de meilleures perspectives de bénéfices et une meilleure croissance des bénéfices à court terme par rapport à leur cours. Le processus d'investissement d'Axa Rosenberg repère ces titres en associant son modèle de valorisation et de prévision des bénéfices.

Modèle de valorisation : Le modèle valorise les activités d'exploitation individuelles de chaque société sur la base des actifs, des bénéfices et du chiffre d'affaires par segment d'activité, par rapport aux activités commerciales similaires d'autres sociétés.

Modèle de prévision des bénéfices : Ce modèle tient compte de nombreuses variables fondamentales liées à la variation des bénéfices, avec des variables qui repèrent l'enthousiasme des investisseurs pour les sociétés. Toutes ces données sont utilisées pour prévoir les variations des bénéfices sur 12 mois.

Horizon d'investissement

Ce Compartiment peut ne pas être adapté aux investisseurs qui envisagent de retirer leur capital avant 5 ans.

Souscriptions Rachats

Informations concernant le placement d'ordres pour les clients institutionnels : Tél. : +41 58 360 79 00 Fax : +41 58 360 78 63; e-mail : insticlientservice_ch@axa-im.com

Comment investir

Avant d'effectuer un investissement, il est conseillé à l'investisseur de consulter le Prospectus correspondant, le Document d'information clé pour l'investisseur (notamment pour les investisseurs au Royaume-Uni), le document d'information clé et les documents associés qui fournissent des renseignements détaillés sur le produit, y compris les risques et les frais d'investissement. Les informations contenues dans le présent document ne se substituent pas à ces documents ou à l'obtention d'un avis professionnel externe.

Investisseurs Particuliers

Les investisseurs particuliers sont invités à contacter leur intermédiaire financier.

Notation ESG

La notation ESG absolue repose sur une méthode d'évaluation d'une tierce partie. Si le fonds a obtenu 1 arbre (5 arbres), cela signifie qu'il appartient à la catégorie de notation ESG absolue la plus faible (la plus élevée).

Pour en savoir plus sur la méthode d'évaluation, rendez-vous sur <https://particuliers.axa-im.fr/des-referentiels-esg>.

La note ESG relative correspond à la différence entre la note ESG

Informations supplémentaires (suite)

absolue du portefeuille et la note ESG absolue de son indice de référence. Si la note ESG relative est positive (négative), cela signifie que la note ESG absolue du portefeuille est supérieure (inférieure) à celle de l'indice de référence.

L'intensité relative en CO2 correspond à la différence entre l'intensité en CO2 du fonds (exprimée en tCO2/mio. € de revenus) et celle de l'indice de référence. Si l'intensité relative en CO2 est verte, cela signifie que l'intensité en CO2 du portefeuille est inférieure à celle de l'indice de référence. Si l'intensité relative en CO2 est orange, cela signifie que l'intensité en CO2 du portefeuille est supérieure à celle de l'indice de référence. Si l'intensité relative en CO2 est jaune, cela signifie que l'intensité en CO2 du portefeuille est égale à celle de l'indice de référence. Les indicateurs ESG sont utilisés à titre d'information uniquement.

Le portefeuille a un objectif contractuel portant sur un ou plusieurs indicateurs ESG.

Avertissements

Cette communication marketing ne saurait constituer une sollicitation ou un conseil d'ordre juridique, fiscal ou en matière de placement de la part d'AXA Investment Managers. Ce contenu ne présente pas suffisamment d'informations pour appuyer une décision en matière de placement. Les informations qu'il contient sont destinées uniquement à l'entité et/ou à la/aux personne(s) à qui il a été adressé, sauf autorisation contraire en vertu d'accords applicables.

Le traitement fiscal relatif à la détention, l'acquisition ou la disposition d'actions ou parts d'un fonds dépend du statut ou du traitement fiscal propre à chaque investisseur et peut faire l'objet de modifications. Tout investisseur potentiel est fortement encouragé à solliciter l'avis de son propre conseiller fiscal.

Du fait de leur simplification, les informations contenues dans ce document sont partielles et les opinions, estimations et prévisions présentées ici sont subjectives et susceptibles de changer sans préavis. Il n'est nullement garanti que les prévisions faites se réalisent. Les données, chiffres, déclarations, analyses, prévisions et autres informations fournis dans ce document se fondent sur l'état de nos connaissances au moment de sa préparation. Bien que ce document ait été rédigé avec le plus grand soin, nous ne faisons aucune déclaration ni n'offrons aucune garantie explicite ou implicite (y compris à l'égard de tiers) quant à l'exactitude, la fiabilité ou l'exhaustivité des informations qu'il contient. Ce contenu ne présente pas suffisamment d'informations pour appuyer une décision en matière de placement.

La performance passée n'est pas un indicateur fiable de la performance actuelle ou future, et toutes les données relatives à la performance ou au rendement mentionnées excluent les commissions et frais encourus lors de l'émission ou du rachat de parts. La valeur des investissements et les revenus qui en découlent peuvent varier à la hausse comme à la baisse, et l'investisseur est susceptible de ne pas récupérer la totalité du montant investi initialement. Les variations des taux de change peuvent également affecter la valeur de l'investissement. Pour cette raison et compte tenu des frais initiaux habituellement prélevés, un investissement ne convient pas généralement en tant que placement à court terme. Les commissions et les frais ont un effet défavorable sur la performance du fonds.

Les caractéristiques du fonds ne protègent pas les investisseurs de l'effet potentiel de l'inflation dans le temps. Les investissements et/ou les éventuels revenus perçus pendant la période ne seront pas revalorisés du taux de l'inflation sur cette même période. Ainsi, le taux de rendement du fonds corrigé du taux de l'inflation pourrait être négatif. Par conséquent, l'inflation pourrait nuire à la performance et/ou à la valeur de votre investissement.

Le Fonds référencé dans les présentes n'a pas été inscrit au titre de la loi américaine de 1940 sur les sociétés d'investissement, telle qu'amendée, ni au titre de la loi américaine de 1933 sur les valeurs mobilières, telle qu'amendée. Aucune des actions ne peut être proposée ou vendue, directement ou indirectement aux États-Unis ou à toute Personne américaine, sauf si les titres sont inscrits au titre de la loi, ou si une exemption aux formalités d'enregistrement de la loi est disponible. Une Personne américaine est définie comme (a) un individu qui est citoyen ou résident des États-Unis au titre de l'impôt fédéral américain sur le revenu ; (b) une société commerciale, un partenariat ou toute autre entité créée ou organisée conformément aux lois en vigueur ou qui existent aux États-Unis ; (c) une succession ou un trust dont les revenus sont assujettis à l'impôt fédéral américain sur le revenu, indépendamment du fait que lesdits revenus soient effectivement associés à une opération ou une activité aux États-Unis. Aux États-Unis, le présent contenu peut être distribué à une personne qui est un « distributeur » ou qui n'est pas une « personne américaine », telle que définie par la Règle S de la loi sur les valeurs mobilières de 1933 (telle qu'amendée).

Pour les besoins de présentation des répartitions pays, sectorielles, des principales expositions et des paris actifs, les actions et instruments assimilés se rapportant à une même société (ADR, GDR, RSP, Droits...) sont regroupés afin de former une exposition unique sur ladite société.

La répartition géographique est basée sur la classification pays publiée par le fournisseur d'indice (ou le principal fournisseur d'indice dans le cas d'un indice de référence composite). L'autre source disponible est la codification Bloomberg ISO par pays (ou le pays de risque ultime dans le cas d'un fonds émergent).

Taux de rotation du portefeuille : Montant des 12 derniers taux de rotation mensuels sur une période mobile d'un an, calculé en utilisant la formule suivante : $(\text{abs}(\text{achats}) + \text{abs}(\text{ventes}) - \text{abs}(\text{souscriptions} - \text{rachats})) / (2 * \text{Actif net moyen})$.

Achats et ventes ne prennent pas en compte les dérivés, instruments à court terme et certaines corporate actions.

Souscriptions et rachats sont compensés sur une base mensuelle, l'impact des souscriptions et des rachats peut donner lieu à un taux négatif qui ne reflète pas la rotation du portefeuille, par conséquent le taux annuel prévoit un plancher à 0.

Les sociétés sont données à titre d'information uniquement à la date du reporting et il est possible que ces sociétés ne soient plus présentes en portefeuille à une date ultérieure. Cette information ne constitue ni une recherche en investissement ni une analyse financière concernant les transactions sur instruments financiers ni ne constitue une offre d'acheter ou vendre des investissements, produits ou services et ne doit pas être considérée comme une sollicitation, un conseil en investissement ou un conseil juridique ou fiscal, une recommandation de stratégie d'investissement ou une recommandation personnalisée d'acheter ou de vendre des titres

Informations supplémentaires (suite)

financiers.

Pour de plus amples informations sur les aspects liés à la durabilité, veuillez consulter la page Internet suivante:
<https://www.axa-im.com/what-is-sfdr>.

En fonction de la juridiction ou de la région du destinataire, les éléments suivants des informations supplémentaires peuvent s'appliquer:

Pour AXA Swiss Institutional Fund, un fonds ouvert contractuel de droit suisse (catégorie: "Autres fonds en investissements traditionnels") pour les investisseurs professionnels, vous pouvez obtenir gratuitement le contrat de fonds de placement avec l'annexe et les rapports annuels auprès de la direction du fonds: AXA Investment Managers Suisse SA, Ernst-Nobs-Platz 7, B.P. 1078, CH-8021 Zurich. La banque dépositaire est la State Street Bank International GmbH, Munich, succursale de Zurich, Beethovenstrasse 19, CH-8002 Zurich. Le lieu d'exécution et le for pour les parts vendues en Suisse sont Zurich, Suisse.

Avertissements des fournisseurs de données financières externes

MSCI

Ni MSCI ni aucun autre tiers impliqué dans ou associé à la composition, au calcul ou à la création des données MSCI ne font aucune déclaration ni n'offrent aucune garantie expresse ou implicite quant à ces données (ou aux conséquences de leur utilisation), et l'ensemble desdits tiers décline expressément par les présentes toute responsabilité concernant l'originalité, l'exactitude, l'exhaustivité, la conformité de tout ou partie de ces données. Sans limitation de ce qui précède, MSCI, ses filiales ou tout autre tiers impliqué dans ou associé à la composition, au calcul ou à la création des données ne sauraient en aucun cas être tenus pour responsables d'aucuns dommages directs, indirects, spéciaux, punitifs, consécutifs ou autres (y compris les pertes encourues) même si l'éventualité des ces dommages leur a été signifiée. Toute reproduction ou distribution des données MSCI est interdite, sauf consentement exprès et écrit de MSCI.

GICS

La classification Global Industry Classification Standard ("GICS") est la propriété exclusive et une marque de MSCI Inc. (« MSCI ») et de Standard & Poor's, société du groupe The McGraw-Hill Companies, Inc. (« S&P ») ; une licence a été concédée à AXA Investment Managers pour son utilisation. Ni MSCI, ni S&P, ni aucun autre tiers impliqué dans l'élaboration ou la composition de la classification GICS ne font de déclaration ni n'accordent de garantie expresse ou implicite et déclinent toute responsabilité concernant la classification GICS ou les conséquences de son utilisation.

Glossary

Volatilité (%): mesure indicative du degré de variation du prix d'un actif dans le temps.

Risque relatif/tracking error (%) : mesure, en écart type, de la fluctuation des rendements d'un portefeuille par rapport à celle des rendements d'un indice de référence. La tracking error peut être considérée comme un indicateur du degré de gestion active d'un

fonds. Plus cet indicateur est faible, plus le fonds affiche une performance historique proche de celle de son indice de référence.

Ratio de Sharpe : rapport entre le rendement excédentaire ajusté du risque et le taux sans risque d'un portefeuille financier, utilisé pour comparer le rendement excédentaire d'un investissement par rapport à son risque. Plus le ratio de Sharpe est élevé, plus le rendement est meilleur par rapport au risque pris.

Ratio d'information (RI) : mesure des rendements du portefeuille supérieurs à ceux d'un indice de référence par rapport à la volatilité de ces rendements excédentaires. Le RI est utilisé pour comparer l'excès de rendement par rapport à un indice de référence à l'excès de risque par rapport à un indice de référence. Par exemple, un gestionnaire qui surpasse un indice de référence de 2 % par an aura un IR plus élevé qu'un gestionnaire ayant la même surperformance mais qui a pris plus de risques.